



CONDITIONS LÉGALES

CAMP DE JOUR DU CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

Date limite d'inscription

Il n'y a aucune date limite d'inscription et aucun frais supplémentaire pour une inscription durant l'été.

Politique de rabais 2019 / Camp de jour Notre-Dame-de-Fatima

Rabais famille : 12 \$ de rabais pour le 2e enfant et les suivants d'une même famille. L'enfant qui est inscrit au plus grand nombre de semaines est considéré le premier enfant.

Rabais résidents Notre-Dame-de-l'Île-Perrot : 55 \$ de rabais par semaine par enfants applicable sur tous les programmes (11\$ à la journée pour la semaine 10).

Modalités de paiements 2019

Par internet via le site internet du Centre (interface d'inscription propulsée par AMILIA):

1. Frais d'inscription en ligne de 20 \$/enfant;
2. Option de paiement #1 : Payable en entier en un seul versement par carte de crédit (Visa/Mastercard).
3. Option de paiement #2 : Payable en versements (40% à l'inscription + solde en versements égaux le premier de chaque mois jusqu'au 1er juillet 2019) par carte de crédit (Visa/Mastercard).

Par la poste ou au comptoir:

1. Frais d'inscription de 30 \$/enfant;
2. Option de paiement #1 : Payable en entier en un seul versement par chèque, argent comptant, carte de crédit (Visa/Mastercard), ou Interac (au comptoir seulement).



À L'ÉTAT *naturel*

2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7V 8P4 info@mon-camp.ca T 514 453-7600

MON-CAMP.CA



CONDITIONS LÉGALES

3. Option de paiement #2 : Payable en versements (40% à l'inscription + solde en versements égaux le premier de chaque mois jusqu'au 1er juillet 2019) par chèques postdatés ou carte de crédit (Visa/Mastercard).

Chèque sans provision ou versement postdaté refusé.

Dans tous les cas des frais de 20 \$ seront exigés.

Modification de l'inscription

Aucun frais pour une ou des modifications à votre inscription.

Confirmation d'inscription et compléments d'information à l'inscription téléchargeables

La facture payée est la confirmation d'inscription. Vous avez la responsabilité de télécharger les compléments dans la marge de gauche de la page du camp sélectionné.

Les gens qui n'ont pas de courriel recevront leur reçu et le complément d'information à l'inscription par la poste (si demandé) ou en mains propres au comptoir.

Politique de remboursement

En cas d'annulation avant la prestation du service, des frais de gestion du dossier de 20 \$ par semaine, par campeur seront conservés. Après le début de la prestation du service, il n'y aura aucun remboursement.

Pendant un séjour, en cas de maladie ou d'accident les journées et services perdues seront remboursées au prorata (sur présentation d'un billet du médecin).

Les frais engagés seront remboursés en totalité si l'activité est annulée par le Centre.

Les frais d'inscription sont non remboursables.



À L'ÉTAT *naturel*

2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7V 8P4 info@mon-camp.ca T 514 453-7600

MON-CAMP.CA



CONDITIONS LÉGALES

Liste d'attente

Lorsqu'un groupe est complet, vous serez en mesure d'inscrire votre enfant sur une liste d'attente. Dès qu'une place se libérera, nous vous contacterons pour vous aviser. Vous aurez 24 heures pour prendre une décision et aucun frais supplémentaire ne vous sera facturé sauf la différence du coût (\pm) si votre enfant est déjà inscrit à un autre programme pour la même semaine.

Renvoi d'un campeur

La direction du camp se réserve le droit de retourner un campeur si sa conduite est jugée inacceptable, et ce pour le meilleur intérêt du camp et du campeur. Dans ce cas, le remboursement sera émis en fonction du nombre de jours utilisés, moins les frais d'inscription. Vous pouvez consulter le code de vie du campeur situé dans la marge de gauche du camp sélectionné.

Utilisation abusive des équipements et infrastructures

La direction du camp se réserve le droit de facturer aux parents du participant fautif des frais de remplacement et/ou de réparation pour toute utilisation abusive de ses équipements et/ou de ses infrastructures.

Effets personnels

La direction du camp n'assume pas la responsabilité des effets personnels perdus ou endommagés.

Transport d'urgence

En cas de transport d'urgence vers un établissement de soins de santé, les frais sont assumés par les parents du participant.



À L'ÉTAT *naturel*

2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7V 8P4 info@mon-camp.ca T 514 453-7600

MON-CAMP.CA